Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un projet de gymnase à Crissier

Face à la croissance démographique et au retard pris dans la réalisation des gymnases d'Aigle et d'Echallens, le Conseil d'État présente au Grand Conseil une demande de crédit d'investissement de 4'984'000 francs pour la création d'un gymnase à Crissier. Ce montant vise à financer l'équipement de locaux que le Canton louerait et pour lesquels un permis de construire est déjà entré en force. Les détails de ce projet sont dévoilés lors d'une soirée d'information à la population de Crissier en ce 19 juin.

Depuis deux décennies, le Canton de Vaud connait une croissance démographique très marquée. Le nombre de jeunes de 0 à 19 ans a progressé à un rythme moyen de 1,1% par année depuis le début des années 2000. Les gymnases vaudois ont ainsi accueilli 13'800 élèves à la rentrée 2023, contre 10'000 en 2010. La barre des 14'000 sera franchie pour l'année scolaire à venir. Pour faire face à cette augmentation, deux gymnases sont prévus à Aigle et à Echallens. Mais en raison des difficultés rencontrées et de plusieurs oppositions, leur réalisation est désormais envisagée respectivement pour les rentrées scolaires 2026-2027 et 2027-2028. La situation nécessite donc de trouver des solutions pour la rentrée d'août 2024.

Jusqu'à 1200 élèves et 44 classes

Grâce à une bonne collaboration entre la Commune et le Canton, le projet de gymnase à Crissier est envisagé, comme cela avait été fait pour le gymnase de Bussigny, par la location de locaux pour lesquels un permis de construire est déjà entré en force dans le quartier de la Gottrause. Le gymnase pourra accueillir après une ouverture progressive jusqu'à 44 classes et quelques 1200 élèves. Des infrastructures sportives sont prévues, de même qu'une cafétéria, une aula, une bibliothèque et des espaces de travail. Le quartier de Gottrause est idéalement placé à proximité du futur tramway et de la ligne de bus à haut niveau de service de l'ouest lausannois. A noter encore que le bail est conclu pour une durée déterminée, ce jusqu'au 31 juillet 2040, avec une possibilité de rachat du bâtiment à l'échéance.

Un projet pour les jeunes porté par les autorités à l'écoute des citoyens

Ce projet bénéficie du soutien constant de la Municipalité de Crisser. C'est une opportunité pour la ville de devenir un nouveau pôle de formation au service de la jeunesse du canton. Pour le faire en bonne harmonie avec la population, engagement

a été pris de la part des autorités communales et cantonales de tenir compte des observations de la population pour optimiser le projet.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 19 juin 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat
DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat

TÉLÉCHARGEMENT(S)